

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

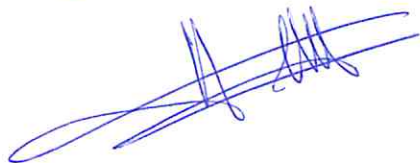
**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01101 Numéro SIREN : 478 364 524 Nom ou dénomination : AUBINYC

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2022 sous le numéro de dépôt 14673

**Certifié conforme
à l'original**



SAS AUBINYC

28 rue de RENNES

35140 ST AUBIN DU CORMIER

Siret : 47836452400015

Comptes annuels

Exercice clos le 31/01/2022



T A L E N Z
GROUPE FIDORG

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr



ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2022	Net 31/01/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	300	300		
Fonds commercial (1)	1 143 352		1 143 352	1 143 352
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	683 962	613 151	70 811	107 572
Autres immobilisations corporelles	1 879 301	1 683 625	195 675	362 074
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	44 514		44 514	44 514
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 751 428	2 297 076	1 454 352	1 657 511
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 003 670		1 003 670	1 008 630
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	107 544		107 544	86 824
Autres créances	289 222		289 222	432 067
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	651 984		651 984	351 594
Disponibilités	585 992		585 992	800 084
Charges constatées d'avance (3)	36 138		36 138	37 475
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 674 550		2 674 550	2 716 674
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 425 978	2 297 076	4 128 901	4 374 185
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/01/2022	31/01/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	58 609	44 504
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 000 062	732 063
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	291 180	282 104
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 949 852	1 658 671
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	167 329	426 532
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 519 691	1 782 285
Dettes fiscales et sociales	402 848	450 956
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 000	
Autres dettes	46 846	52 196
Produits constatés d'avance	36 336	3 545
TOTAL DETTES	2 179 050	2 715 514
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 128 901	4 374 185
(1) Dont à plus d'un an (a)	23 258	167 275
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 155 792	2 548 239
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2022	31/01/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	24 514 679		24 514 679	22 203 832
Production vendue (biens)	1 450 581		1 450 581	1 361 941
Production vendue (services)	74 970		74 970	306 145
Chiffre d'affaires net	26 040 229		26 040 229	23 871 917
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			18 397	2 243
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			8 059	6 128
Autres produits			3 699	9 022
Total produits d'exploitation (I)			26 070 384	23 889 310
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			21 353 877	19 216 931
Variations de stock			4 960	28 136
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 022 780	963 230
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 321 073	1 312 162
Impôts, taxes et versements assimilés			181 235	212 387
Salaires et traitements			1 289 552	1 227 962
Charges sociales			280 744	287 304
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			221 867	250 912
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 649	8 465
Total charges d'exploitation (II)			25 681 738	23 507 489
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			388 647	381 821
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 657	7 226
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			5 657	7 226
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 755	5 452
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 755	5 452
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 902	1 775
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			391 549	383 595

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2022	31/01/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	100 369	101 491
Total des produits (I+III+V+VII)	26 076 041	23 896 537
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 784 861	23 614 432
BENEFICE OU PERTE	291 180	282 104
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	36 628	36 628
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AUBINYC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022, dont le total est de 4 128 901 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 291 180 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

* Installations techniques : 5 à 10 ans

■ Règles et méthodes comptables

- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,16 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 143 352			1 143 352
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	1 143 652			1 143 652
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	668 929	15 033		683 962
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 863 871	3 674		1 867 545
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 756			11 756
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 544 555	18 707		2 563 263
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	44 514			44 514
Immobilisations financières	44 514			44 514
ACTIF IMMOBILISE	3 732 721	18 707		3 751 428

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2022
Éléments achetés	1 143 352
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 143 352

Immobilisations corporelles

Concessions, logiciels et brevets : 1 an

Installations techniques : 5 à 10 ans

Matériel et outillage : 5 à 10 ans

Installations générales et agencements divers : 3 à 10 ans

Matériel de bureau : 5 à 10 ans

Matériel informatique : 3 ans

Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	300			300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	561 357	51 794		613 151
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 502 401	169 817		1 672 219
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 151	256		11 406
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 074 909	221 867		2 296 776
ACTIF IMMOBILISE	2 075 209	221 867		2 297 076

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	44 514		44 514
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	107 544	107 544	
Autres	289 222	289 222	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 138	36 138	
Total	477 417	432 904	44 514
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	29 080
Disponibilités	
Total	29 080

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 000	100,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	167 329	144 071	23 258	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 519 691	1 519 691		
Dettes fiscales et sociales	402 848	402 848		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 000	6 000		
Autres dettes (**)	46 846	46 846		
Produits constatés d'avance	36 336	36 336		
Total	2 179 050	2 155 792	23 258	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	258 912			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	53
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 662
Dettes fiscales et sociales	315 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 251
Total	457 764

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	36 138
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	36 138

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	36 336
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	36 336

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 450 581		1 450 581
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	29 674		29 674
Ventes de marchandises	24 514 679		24 514 679
Produits des activités annexes	45 296		45 296
TOTAL	26 040 229		26 040 229

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 250 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	47 338
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt LCL contracté en 2014</i>	<i>420 000</i>
<i>Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BPO contracté en 2015</i>	<i>700 000</i>
<i>Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BNP contracté en 2015</i>	<i>460 000</i>
Autres engagements donnés	1 580 000
Total	1 627 338
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 136 298 EURO

Un contrat d'assurance extension fin de carrière a été souscrit pour les salariés à hauteur de 20 000€.

Un versement pour l'assurance extension fin de carrière pour les salariés à hauteur de 5 000€ a été fait le 21.01.2021.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

AUBINYC

Société par actions simplifiée au capital de 600 000 €

28, rue de Rennes

35140 ST AUBIN DU CORMIER

RCS RENNES 478 364 524

PROCES-VERBAL DU 27 JUIN 2022

L'an deux mil vingt deux

Le vingt-sept juin

A quatorze heures trente

Les associés de « **AUBINYC** », Société par Actions Simplifiée au capital de 600 000 Euros, divisé en 6 000 actions, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par DANI DISTRIBUTION, Présidente, elle-même représentée par M. Daniel FRIN.

Mr Christophe JUTEAU, Commissaire aux Comptes Titulaire, est présent.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|---------------|
| ▪ Société « <i>DANI DISTRIBUTION</i> », propriétaire de | 3 000 actions |
| ▪ Société « <i>SOCIETE AMIDIS & CIE</i> », propriétaire de | 3 000 actions |

seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 janvier 2022** et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
- Rémunération de la Présidence
- Situation des mandats des Commissaires aux Comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 janvier 2022**
- le rapport de gestion établi par la gérance
- les rapports du Commissaire aux Comptes
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

D.F.

FC

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion établi par le Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la base du rapport de gestion établi par le Président, et après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 janvier 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport faisant apparaître **un bénéfice de 291 180 €**.

L'Assemblée Générale approuve le montant de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du CGI à hauteur de 4 214 €.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 janvier 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté le bénéfice de l'exercice à savoir **291 180 €**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- | | |
|--|------------------|
| - A la « Réserve légale » | 1 391 € |
| - Le solde au compte « Autres réserves » | 289 789 € |

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué à titre de dividende au cours des trois exercices précédents, les sommes suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE
31/01/2021	0 €
31/01/2020	0 €
31/01/2019	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et statuant sur ce rapport, déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte que la rémunération de la Présidence s'est élevée à 169 616 € HT au titre de l'exercice clos le 31/01/2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte que les mandats des commissaires aux comptes, à savoir M. Christophe JUTEAU et de BUSINESS AUDITOR, arrivent à expiration au titre du présent exercice décide de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes actuels et de différer la décision de nomination de nouveaux Commissaires aux comptes, et ce avant la fin de l'exercice social en cours.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Société « AMIDIS & Cie »
Représentée par François-Yves COLLOT

Société « DANI DISTRIBUTION »
Représentée par son gérant, M. Daniel FRIN



AUBINYC
Société par Actions Simplifiée
28, rue de Rennes
35140 ST AUBIN DU CORMIER

RCS : Rennes 478 364 524

EXERCICE 2021-2022

Clos le 31 janvier 2022

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 janvier 2022

A l'assemblée générale de la société AUBINYC,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AUBINYC relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

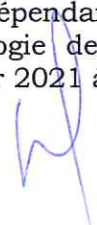
Référentiel d'audit

J'ai réalisé mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} février 2021 à la date d'émission de mon rapport.



Justification des appréciations

L'évènement COVID-19 et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ont induit de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte, par période complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé selon mon jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'évaluation des stocks de marchandises
- La constatation et l'enregistrement des recettes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à

l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A RENNES, le 13 juin 2022


Christophe JUTEAU
Commissaire aux comptes

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2022	Net 31/01/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	300	300		
Fonds commercial (1)	1 143 352		1 143 352	1 143 352
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	683 962	613 151	70 811	107 572
Autres immobilisations corporelles	1 879 301	1 683 625	195 675	362 074
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	44 514		44 514	44 514
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 751 428	2 297 076	1 454 352	1 657 511
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 003 670		1 003 670	1 008 630
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	107 544		107 544	86 824
Autres créances	289 222		289 222	432 067
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	651 984		651 984	351 594
Disponibilités	585 992		585 992	800 084
Charges constatées d'avance (3)	36 138		36 138	37 475
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 674 550		2 674 550	2 716 674
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 425 978	2 297 076	4 128 901	4 374 185
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/01/2022	31/01/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	58 609	44 504
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 000 062	732 063
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	291 180	282 104
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 549 852	1 658 671
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	167 329	426 532
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 519 691	1 782 285
Dettes fiscales et sociales	402 848	450 956
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 000	
Autres dettes	46 846	52 196
Produits constatés d'avance	36 336	3 545
TOTAL DETTES	2 179 050	2 715 514
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 128 901	4 374 185
(1) Dont à plus d'un an (a)	23 258	167 275
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 155 792	2 548 239
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2022	31/01/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	24 514 679		24 514 679	22 203 832
Production vendue (biens)	1 450 581		1 450 581	1 361 941
Production vendue (services)	74 970		74 970	306 145
Chiffre d'affaires net	26 040 229		26 040 229	23 871 917
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			18 397	2 243
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			8 059	6 128
Autres produits			3 699	9 022
Total produits d'exploitation (I)			26 070 384	23 889 310
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			21 353 877	19 216 931
Variations de stock			4 960	28 136
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 022 780	963 230
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 321 071	1 312 162
Impôts, taxes et versements assimilés			1 121 235	212 387
Salaires et traitements			1 289 552	1 227 962
Charges sociales			280 744	287 304
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			221 867	250 912
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 649	8 465
Total charges d'exploitation (II)			25 681 738	23 507 489
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			388 647	381 821
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 657	7 226
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			5 657	7 226
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 755	5 452
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 755	5 452
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 902	1 775
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			391 549	383 595

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2022	31/01/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	100 869	101 491
Total des produits (I+III+V+VII)	6 076 041	23 896 537
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 784 861	23 614 432
BENEFICE OU PERTE	291 180	282 104
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	36 628	36 628
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AUBINYC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022, dont le total est de 4 128 901 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 291 180 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

* Installations techniques : 5 à 10 ans

■ Règles et méthodes comptables

- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,16 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Christophe JUTEAU
Commissaire aux comptes

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 143 352			1 143 352
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	1 143 652			1 143 652
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	668 929	15 033		683 962
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 863 871	3 674		1 867 545
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 756			11 756
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 544 555	18 707		2 563 263
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	44 514			44 514
Immobilisations financières	44 514			44 514
ACTIF IMMOBILISE	3 732 721	18 707		3 751 428

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles**Fonds commercial**

	31/01/2022
Éléments achetés	1 143 352
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 143 352

Immobilisations corporelles

Concessions, logiciels et brevets : 1 an
 Installations techniques : 5 à 10 ans
 Matériel et outillage : 5 à 10 ans
 Installations générales et agencements divers : 3 à 10 ans
 Matériel de bureau : 5 à 10 ans
 Matériel informatique : 3 ans
 Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	300			300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	561 357	51 794		613 151
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 502 401	169 817		1 672 219
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 151	256		11 406
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 074 909	221 867		2 296 776
ACTIF IMMOBILISE	2 075 209	221 867		2 297 076

■ Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	44 514		44 514
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	107 544	107 544	
Autres	289 222	289 222	
Capital souscrit - appelé, non versé	36 138	36 138	
Charges constatées d'avance			
Total	477 417	432 904	44 514
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	29 080
Disponibilités	
Total	29 080

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 000	100,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	167 329	144 071	23 258	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 519 691	1 519 691		
Dettes fiscales et sociales	402 848	402 848		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 000	6 000		
Autres dettes (**)	46 846	46 846		
Produits constatés d'avance	36 336	36 336		
Total	2 179 050	2 155 792	23 258	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	258 912			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	53
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 662
Dettes fiscales et sociales	315 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 251
Total	457 764

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	36 138
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	36 138

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	36 336
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	36 336

Christophe JUTEAU
Commissaire aux comptes

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 450 581		1 450 581
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	29 674		29 674
Ventes de marchandises	24 514 679		24 514 679
Produits des activités annexes	45 296		45 296
TOTAL	26 040 229		26 040 229

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 250 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	47 338
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt LCL contracté en 2014	420 000
Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BPO contracté en 2015	700 000
Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BNP contracté en 2015	460 000
Autres engagements donnés	1 580 000
Total	1 627 338
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 136 298 EURO

Un contrat d'assurance extension fin de carrière a été souscrit pour les salariés à hauteur de 20 000€.

Un versement pour l'assurance extension fin de carrière pour les salariés à hauteur de 5 000€ a été fait le 21.01.2021.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.